



ESTHETIQUE - COSMETIQUE

PARFUMERIE

(Alternance)

INSTITUT SUPERIEUR D'ESTHETIQUE DU LUXE ET DE LA BEAUTE – JUVENTHERA
68, RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN – 75009 PARIS
TEL. 01.53.32.85.70. – FAX 01.53.32.85.71.

INTERNET : www.juventhera-formation.fr - E-MAIL : juventhera@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- I LES SECTEURS de la FORME et de la BEAUTE
le MARCHE
les METIERS et leurs DEBOUCHES**

- II Le BP Esthétique-Cosmétique Parfumerie**
 - **PLAN DE FORMATION**

- III TARIFS et CONTRAT en ALTERNANCE**

- I -

**LES SECTEURS DE L'ESTHETIQUE
DE LA FORME
ET DE LA BEAUTE**

**LE MARCHE,
LES METIERS et LEURS DEBOUCHES.**

LES DEBOUCHES

- Les **Instituts de Beauté**
- Les **boutiques de prothésies ongulaires**
- Les **Centres d'épilation**
- Les **Parfumeries**
- Les **Parapharmacies**
- Les **Pharmacies**
- Les **Salons de Coiffure**
- Les **Centres de Remise en Forme**
- Les **SPA**
- Les Etablissements de **Thalassothérapie**
- Les Etablissements de **Cure Thermale**
- Les Magasins de **Diététique**
- Les **Fabricants** ou **Distributeurs** de produits **cosmétiques**
- Les **Fabricants** ou **Distributeurs** de matériel **esthétique**
- Les **Stands** de **Grands Magasins** et de **Grandes Surfaces**
- Les Sociétés de **Distribution par Correspondance**
- Les **Clubs** de **Vacances** ou de **Loisirs**
- La **Télévision - Cinéma**
- Le **Travail à Domicile**
- Les **Marques Françaises à l'Exportation**
-

LE MARCHE DU "SOIN DE SOI"

Une étude a été réalisée par un Institut qui étudie le comportement du **consommateur**.

LE SOIN DE SOI REPRESENTAIT :

Dans les années 80 : 3 % du budget des ménages

Dans les années 90 : 8 à 9 % du budget des ménages
(évolution x 3 environ)

Au troisième Millénaire :

Il représentera 20% du budget des ménages et ces secteurs généreront de nombreux emplois.

La formation et la réactualisation des connaissances deviennent prioritaires.

- II -

Le 

Esthétique-Cosmétique Parfumerie

Le Métier

Plan de Formation

B.P. ESTHETIQUE-COSMETIQUE

PARFUMERIE

LE METIER

Le **Brevet Professionnel Esthétique-Cosmétique** est un diplôme d'Etat de niveau IV comme le Baccalauréat. Délivré par le Ministère de l'Education Nationale il s'adresse à toutes les titulaires du CAP Esthétique qui visent une haute qualification professionnelle à travers une formation très concrète, parfaitement reconnue et très appréciée par les entreprises.

Le perfectionnement et l'élargissement des techniques esthétiques aux soins corps notamment, la vente et le conseil de produits cosmétiques ou de prestations esthétiques, la gestion d'entreprise sont les points forts du programme et répondent aux exigences professionnelles d'aujourd'hui et permettent d'envisager des postes attractifs et l'exercice de responsabilités.

Il est disponible **uniquement en alternance**.

Cursus de **2 ans** d'Octobre à Juin.

Rythme hebdomadaire de l'alternance : **2 jours à l'école et 3 jours en entreprise / semaine**

Conditions d'admission : être **titulaire** d'un **CAP Esthétique-Cosmétique**

Extrait du Référentiel de l'Education Nationale :

Le titulaire du **Brevet Professionnel Esthétique/Cosmétique – Parfumerie** est un technicien hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté,
- Centres d'esthétique spécialisés (soins esthétiques corporels, manucurie, épilation, bronzage...), parfumeries,
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées,
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques (produits de beauté, de parfumerie, de toilette) et de matériels professionnels,
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques, de matériels professionnels,
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation,
- Centres ou résidences d'accueil pour personnes âgées,
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie, SPA(S)
- Centre de vacances, de loisirs, de remise en forme,
- Secteur indépendant (à domicile, en milieu hospitalier, en milieu carcéral, en entreprise...),
- Organismes culturels et médiatiques,

B.P. ESTHETIQUE-COSMETIQUE

PARFUMERIE

PLAN DE FORMATION

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUES APPLIQUES

- Physique et chimie appliquée
- Biologie humaine appliquée
-

CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

- Ergonomie – hygiène – sécurité
- Installation et aménagements des locaux
- Réglementation professionnelle
- Qualité de service

GESTION DE L'ENTREPRISE

- Le cadre de la création d'un institut, d'une parfumerie, du rachat et de l'exploitation d'un institut, d'une parfumerie existant
- Le pilotage de l'entreprise
- Les opérations comptables et administratives courantes
- La gestion et le management du personnel
- La vente-conseil

METHODES ET TECHNOLOGIES

- Conseil en esthétique/cosmétique - parfumerie - maquillage
- Techniques d'automaquillage
- Manucurie et beauté des pieds
- Epilation
- Parfums et produits parfumants
- Bronzage (*selon arrêté du 10/09/1997*)
- Coloration, décoloration (poils et duvets)

Soins esthétiques **VISAGE** et **CORPS** :

- Digito Pression
- Modelage Californien et Modelage relaxant
- Modelage Raffermissant (Stretching) :
(Appareil Excito Moteur + Rappels théoriques)
- Amincissant Foulages Pétrissages
- Soin Buste
- Soin Jambes Lourdes – Presso esthétique :
(Manœuvre drainantes esthétiques + appareils enveloppements froids)
- Soin du dos / Gommage Corps
- Soin Visage / Soins spécifiques
- Théorie Thalasso / Hammam

CONDITION D'ADMISSION

- CAP Esthétique

DUREE : 24 mois :

- 2 jours de cours - 3 jours entreprise / semaine

B.P. ESTHETIQUE-COSMETIQUE PARFUMERIE

REGLEMENT D'EXAMEN

	EPREUVES	Coefficient	Durée	Nature
E1	Soins Esthétiques	7	3h30	Pratique
E2	Maquillages	3	2h30	Pratique
E3	Conseil – Vente – Actions Promotionnelles E3A - Suivi de clientèle et animation E3B - Arts appliqués à la profession	3 1	0h40 0h20	Orale Orale
E4	Sciences et Technologies	8	4h	Ecrite
E5	Gestion de l'entreprise	4	3h	Ecrite
E6	Expression Française et Ouverture sur le monde	3	3h	Ecrite
	Epreuve facultative Langue vivante étrangère ⁽¹⁾		0h15	Orale

⁽¹⁾ Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

- III-

TARIFS

CONTRAT en ALTERNANCE

« POLE ESTHETIQUE »

DIPLOMES PREPARES	CONDITIONS D'ADMISSION	DUREE FORMATION	COUT TOTAL	REDUCTION -2% les 2 années	COMPTANT 5% réduction	4 FOIS SANS FRAIS l'année	8 FOIS SANS FRAIS l'année	CREDIT ** avec frais
BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	CAP + 2 années d'expérience professionnelle ou 5 années de pratique professionnelle Section H/F *	2 ANS 2 jours cours/semaine	9.199 € ----- 4.599,50 €(l'année)	9.015,02 €	8.564,27 € ----- 4.369,53 €	4.599,50 € à l'inscription : 1.379,85 € + 3 chèques de 1073,22 €	9015,02 € à l'inscription : 1.352,25 € + 7 chèques de 1094,68 €	9465,77 € à l'inscription : 1893,15 € + 14 chèques de 540,90€

*Sections : F : Femme – H : Homme

** sous réserve d'acceptation

Autres modes de règlement : Prise en charge formation continue ou possibilités de financements extérieurs (montage du dossier)
 Possibilité de prêt étudiant en partenariat avec une banque (nous demander la brochure)

Mallette Professionnelle : BP Esthétique ⇒ 490 € environ à la charge de la (du) stagiaire (*Hors manuels*)

Frais Pédagogiques : 99,95 €

Si vous vous inscrivez pour : *Les 2 années* vous bénéficiez de 2% de réduction sur le total des 2 années (déjà déduits sur tarif)

FORMATION EN ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

FORMATION GRATUITE ET REMUNEREE

ALTERNANCE

- **1 ou 2 jours** par semaine (+ périodes de regroupement) au Centre de Formation
- **3 ou 4 jours** en Entreprise d'accueil

L'INTERET POUR LE JEUNE

- **C'est d'abord un emploi plus une formation payée.**
- **C'est aussi apprendre un métier, tout en préparant un diplôme d'Etat ou un label de Certification Professionnelle.**
- **C'est une possibilité d'embauche pour un poste à durée indéterminée.**
(75% des contrats en alternance aboutissent à un poste fixe)
- **L'alternance Centre de Formation/Entreprise est une Formation irremplaçable et très appréciée des Employeurs.**

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

LE CAPITAL FORMATION

Un collaborateur que vous testez pendant la période d'essai (égale à 1 mois).

Un collaborateur qualifié pour la durée du contrat et au-delà.

Vous investissez à long terme dans la compétence de votre personnel.

L'EXONERATION DE CHARGES

Les charges sociales patronales suivantes sont exonérées :

- Les cotisations patronales de sécurité sociale
 - o Maladie, maternité, invalidité, décès
 - o Vieillesse
 - o Allocations familiales
 - o Accidents du travail

Les cotisations salariales demeurent exigibles.

L'exonération s'applique également aux cotisations supplémentaires d'accidents du travail dues éventuellement pour tenir compte des risques exceptionnels présentés par l'exploitation (article L242-7 du Code de la Sécurité Sociale).

L'exonération vaut pour toute la durée du contrat de professionnalisation.

L'exonération est limitée au salaire minimum fixé par décret (voir tableau ci-dessous).

Sur la fraction de la rémunération supérieure au minima : AUCUNE EXONERATION.

FINANCEMENT :

L'employeur qui désigne un tuteur bénéficie de la prise en charge par les OPCA de deux catégories de dépenses dans les conditions mentionnées à l'article D.981-9 du Code du Travail :

- la formation du tuteur dans la limite de 15€ par heure de formation et pour une durée maximale de 40 heures ;
- les dépenses occasionnées par l'exercice du tutorat, dans la limite de 230€ par mois et par bénéficiaire, pour une durée maximale de six mois.

	Qualification inférieure Au Bac Professionnel ou Titre ou Diplôme Professionnel de même Niveau*	Qualification égale ou Supérieure au Bac Professionnel ou Titre ou Diplôme Professionnel De même Niveau **
De 16 à 20 ans révolus	55 % du SMIC	65 % du SMIC
De 21 à 25 ans révolus	70 % du SMIC	80 % du SMIC

* *Tous diplômes inférieurs au niveau IV ainsi que les baccalauréats généraux ne donnent pas lieu à l'augmentation de la rémunération de 10 points.*

** *Tous les diplômes supérieurs au niveau IV donnent lieu à l'augmentation de 10 points.*

Demandeurs d'emploi 26 ans ou +	Au moins 100 % du SMIC Et Au moins 85 % du Minimum Conventionnel
--	--

Porte Ouverte du :

JUVENTHERA

INSTITUT SUPERIEUR D'ESTHETIQUE – SPA – PARFUMERIE BEAUTE - DIETETIQUE – PRODUITS DE LUXE

68, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
Tél : 01 53 32 85 70 - Fax : 01 53 32 85 71



Centre de formation :
68, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 PARIS
254, rue du Faubourg St Martin – 75010 PARIS

DOSSIER DE CANDIDATURE

ESTHETIQUE et BIO

Mr, Mme, Mlle, NOM Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Date et Lieu de Naissance : Nationalité :

Titulaire d'un permis de conduire : Non Oui Lequel :

Cocher la formation désirée

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> C.A.P. Esthétique – Cosmétique Conseil – Vente | <input type="checkbox"/> B.P. Esthétique - Cosmétique |
| <input type="checkbox"/> PREPA BTS Esthétique – Cosmétique | <input type="checkbox"/> BAC PRO Esthétique Cosmétique |
| <input type="checkbox"/> Label A « SPA – Thalasso – Esthétique » | <input type="checkbox"/> B.T.S Esthétique Cosmétique |
| <input type="checkbox"/> Label B « Conseiller (ère) de Vente en Produits BIO et Naturels » | |
| <input type="checkbox"/> Label D1 « Maquillage Professionnel – Niveau 1 » | <input type="checkbox"/> Label E « Conseil Relooking » |
| <input type="checkbox"/> Label D2 « Maquillage Professionnel – Niveau 2 » | <input type="checkbox"/> Label G « Styliste d'Ongles » |
| <input type="checkbox"/> Label H « Psycho – Esthétique Spécialisée en 3 ^{ème} âge Gérologie » | <input type="checkbox"/> Label I «SPA Manager » |
| <input type="checkbox"/> Certification Internationale d'Esthétique JUVENTHERA (visage et corps) | |
| <input type="checkbox"/> Formation en Alternance | <input type="checkbox"/> Formation Classique Professionnelle
(Financement personnel ou extérieur : CIF, FONGECIF, etc...) |

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'INSTITUT SUPERIEUR D'ESTHETIQUE JUVENTHERA

Journal (lequel) : Salon (lequel) :
Internet (quel moteur de recherche) : Relation :
Autres :

N'attendez pas le dernier moment pour vous assurer une place dans une de nos formations à la rentrée 2013 !

N° d' Agrément Formation Continue : 11751654375
Internet : www.juventhera-formation.fr - E-mail : juventhera@wanadoo.fr

Reportez votre :

NOM : Prénom :

NIVEAU D'ETUDES

Titulaire du Baccalauréat : Oui Non Lequel :

Niveau d'Etudes :

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Avez-vous déjà travaillé (emplois, stages, jobs d'été,) ? Oui Non

Combien de temps ?

Quels postes occupiez-vous ?

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Langues étrangères

- | | | |
|----------|---------------------------------|---------------------------------|
| 1) | <input type="checkbox"/> Parlée | <input type="checkbox"/> Ecrite |
| 2) | <input type="checkbox"/> Parlée | <input type="checkbox"/> Ecrite |

Loisirs

.....
.....
.....

Décrivez votre profil et pourquoi vous estimez que nous devrions retenir votre candidature :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DERNIER ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE FREQUENTE

Nom :

Adresse :

Nom du proviseur ou personne responsable de l'orientation :

Reportez votre :

NOM : Prénom :

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Les types d'entreprises dans lesquelles vous aimeriez exercer votre métier (justifiez) :

.....
.....
.....

Connaissez-vous une entreprise susceptible de vous accueillir en alternance ?

Non Oui Laquelle :

NOM :

Adresse :

.....

Secteur d'activité :

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE FAMILIAL

PERE : **MERE** :

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Adresse : Adresse :

.....

Tél. ; Tél. :

Je soussigné(e) demande à l'ISE Juventhera d'**examiner ma candidature.**

Fait le

SIGNATURE
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Documents à joindre avec ce dossier :

- *CV et Lettre de Motivation*
- *Diplôme(s) et derniers bulletins de notes*
- *1 photo d'identité*